



**Forum: Sécurité**

**Topic: Discord à l'amende**

**Subject: Discord à l'amende**

Publié par: Sylvie

Contribution le : 26/11/2022 21:08:13

Violation du RGPD : la Cnil met Discord à l'amende

La plateforme de discussion Discord se voit infliger une amende de 800 000 euros par la Cnil. En cause : l'entorse faite à plusieurs obligations du règlement général sur la protection des données (RGPD) notamment en matière de durées de conservation et de sécurité des données personnelles.

<https://www.lemondeinformatique.fr/actu/2022/11/discord-a-l-amende-88627.html>